

Le présent de l'impératif.

➤ L'emploi du présent de l'impératif

L'impératif est un mode. Il sert à donner un ordre , un conseil ou à exprimer une interdiction.

Ex : Viens ici ! – Ne monte pas sur ce bateau.

➤ Conjugaison du présent de l'impératif

Le verbe ne se conjugue qu'à trois personnes et n'a pas de sujet exprimé.

Ex : Cache le cahier – Cachons le cahier – cachez le cahier

Au présent de l'impératif, les terminaisons sont : - **e** ou **s**, -**ons**, -**ez**

A la 2^{ème} personne du singulier, la terminaison est :

- **e** pour les verbes du **1^{er} groupe** ainsi que pour les verbes offrir, souffrir, savoir, ouvrir.
- **s** pour tous les autres verbes sauf aller (va).

- Si un verbe du 1^{er} groupe est suivi de **y** ou de **en**, il prend un **s** à la 2^{ème} personne du singulier : Manges-en. Retourne-s-y.

ATTENTION ! Vouloir et pouvoir : pas d'impératif